

# AGOA : une mesure américaine !



de de Transition.

## AGOA-Gabon : des statistiques inexistantes



Photo : msm

**Les produits manufacturés du Gabon ne devraient plus franchir le sol américain à compter de janvier 2024.**

MSM  
Libreville/Gabon

Le président américain Joe Biden a annoncé, le 30 octobre dernier, son intention de mettre fin à la participation du Gabon à l'African Growth and Opportunity Act (AGOA ou en français Loi sur le développement et les opportunités africaines) à compter du 1er janvier 2024. Lequel permettait à notre pays de ne pas payer des droits de douane pour exporter sa production sur le sol américain. En clair, dans trois mois, le

Gabon va cesser de bénéficier de facilités commerciales pour exporter sa production aux États-Unis, hormis le pétrole. Joint par notre Rédaction, le ministère de l'Économie et des Participations s'est refusé à tout commentaire sur cette décision américaine. Encore moins d'évaluer son impact sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Le ministère ne disposant, indique-t-on, d'aucune information sur les produits exportés par le Gabon vers les États-Unis dans le cadre de l'AGOA. Et cela depuis... 23 ans, date de l'éligibilité de

notre pays à ce programme en 2000. C'est dire qu'ils sont tout simplement insignifiants pour ne pas dire inexistantes. Selon des sources au ministère du Commerce, dans le cadre de l'AGOA, la stratégie du Gabon a toujours été de miser sur les produits artisanaux et cosmétiques. Il s'agissait de mieux les positionner sur le marché américain en formant les artisans locaux sur les techniques d'étiquetage et les conditionnalités sanitaires. Malheureusement cette stratégie n'a jamais été payante.

## Gabon-États-Unis : une balance commerciale déficitaire

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

D'APRÈS les statistiques de l'ambassade des États-Unis au Gabon, le Gabon est le 110e fournisseur de biens d'importation des États-Unis. À défaut d'avoir des chiffres actualisés, les importations de biens en provenance du Gabon aux États-Unis ont totalisé 199 millions de dollars en 2017. Soit une hausse vertigineuse de 85,3 % (92 millions de dollars) par rapport à 2016. En 2017, les catégories principales d'importation concernaient les combustibles fossiles (131 millions de dollars), les minerais, scories et cendres

(manganèse ; 52 millions de dollars), le caoutchouc (5 millions de dollars), le bois et les produits du bois (4 millions de dollars) ainsi que les objets d'art et antiquités (3 millions de dollars). Les importations américaines de produits agricoles en provenance du Gabon se sont élevées à 5 millions de dollars au total en 2017 et concernent principalement le caoutchouc et les produits dérivés (5 millions de dollars). **EXPORTATIONS\*** En 2017, les catégories principales d'exportation étaient les machines (27 millions de dollars), la viande (volaille ; 17 millions de dollars), les navires et bateaux (9 millions de

dollars), les véhicules (6 millions de dollars) et les produits sidérurgiques (5 millions de dollars). Les exportations de produits agricoles des États-Unis vers le Gabon se sont élevées à 17 millions de dollars au total en 2017. Elles concernent principalement la viande de volaille et les produits de la volaille – hormis les œufs (14 millions de dollars), le bœuf et les produits du bœuf (3 millions de dollars), le porc et les produits porcins (140 000 dollars), les autres produits de consommation (126 000 dollars) et les aliments préparés (38 000 dollars). **BALANCE COMMERCIALE\*** Le déficit



Photo : Jocelyn ABILAI/L'Union

**Le siège du ministère de l'Économie et des Participations.**

commercial des États-Unis vis-à-vis du Gabon s'est établi à 110 millions de dollars en 2017, en hausse de 392,1 % (88 millions de dollars) par rapport à 2016. D'après les chiffres de la

Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), en 2022 les États-Unis sont le 4e fournisseur commercial du Gabon après la France, la Belgique et la Chine.